



Mariage avec demandeur d'asile

Par **ARARAT**, le **22/01/2011** à **19:18**

URGENT

Bonjour, je m'excuse d'avance je parle pas bien français

Je suis bénéficiaire de la protection subsidiaire (OFPRA) depuis juillet 2007

Je me mariais en 15.01.2011 avec une femme, qui est demandeur d'asile (en curs OFPRA)-
OFPRA provoqué déjà à l'entretien (séance de 10/02/2011)

1.Ma femme (demandeur d'asile) est enceinte 4-5 semaines, Elle sent mal (La syncope, la nausée, le vomissement, le vertige et transfère mal les voyages) .Il y a un risque du stress, l'émotion, qui est dangereuse dans cet état.Dites s'il vous plaît que faire ?

Si est nécessaire le certificat du médecin pour informer l'OFPRA(Demande de changement de date), sous quelle forme, le quelle contexte ?

2.Si elle ferme sa demandes OFPRA, Que se passera alors ?Je peux demander à la préfecture titre de séjour pour mon épouse ? Elle doit retourner dans son pays (où il y a une menace de la vie, qui est impossible), et revenir avec le visa de la femme ?

Soufflez S.V.P que faire.

Merci !

Email: art38fr@gmail.com